



La Feuille Champrunoise

Bulletin municipal de Champagnac-la-Prune



Le mot de Madame le Maire



Sommaire

- p. 2 **Le mot du maire**
- p. 3 **La vie de la commune**
Finances et budget
- p. 6 Travaux
- p. 7 Voirie
Aménagement
Patrimoine
Animation
Environnement
- p. 10 **Cadre de vie**
100% fibre
- p. 10 **À savoir**
Évolution de l'organisation au sein de la commune
Inscription sur le registre communal des personnes vulnérables ou isolées
Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique
La maison France services
- p. 12 **État civil**
Quoi de neuf ?
Du côté des écoles
- p. 14 Du côté du Comité
- p. 16 **Brèves champrunoises**
- p. 19 **Agenda des manifestations**

Chères Champrunoises, chers Champrunois,

Être élu, et a fortiori être maire, c'est décider pour le bien commun. Pour cela, il faut savoir trancher... Bien souvent lorsqu'un habitant ne sait pas quelle position adopter face à tel ou tel problème (un accès à un chemin public désormais fermé, les arbres d'un voisin qui cachent le soleil, une construction à venir qui inquiète...) il se retourne vers son maire pour lui demander de trancher. Le maire devient le garant, l'arbitre du jeu démocratique. L'arbitrage se fait à l'aune d'un cadre invariant: vision politique, intérêt général, obligations légales.

Lorsqu'un joueur ne respecte pas ce cadre (habitant, élu de la majorité ou de l'opposition, partenaire...) alors il est du devoir du maire d'arbitrer... D'abord de la pédagogie, puis l'avertissement, enfin, lorsqu'il n'y plus d'alternative, l'exclusion.

L'arbitrage du maire est possible grâce à une vision périphérique précieuse et n'est que la conséquence d'une réflexion construite, réfléchie et partagée. Il ne s'agit ni de victoire, ni de défaite, il n'y a ni gagnant ni perdant. Pour autant, il est « humain » selon que l'arbitrage apparaît plus ou moins favorable à soi-même, d'éprouver de la joie, de la colère, un sentiment de justice accomplie ou a contrario l'impression d'arbitraire.

Ni l'un, ni l'autre, juste un arbitrage. Juste le rôle difficile, et parfois ingrat, du maire.

Amicalement
Christelle BIDAULT
Votre Maire



La vie de la commune

Finances et budget

La réalisation du budget 2021

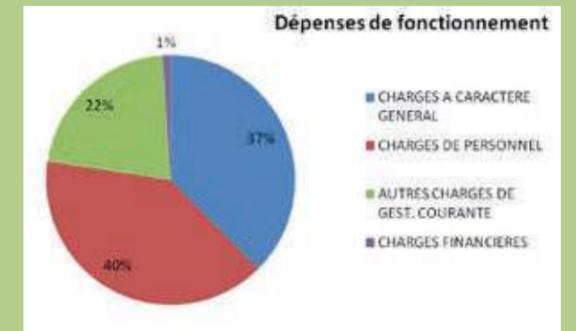
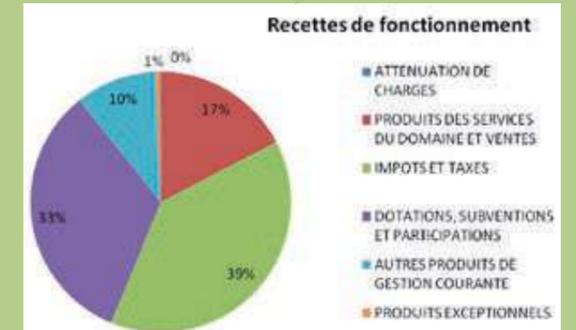
Le compte administratif qui présente le résultat de l'exécution du budget 2021 par le Maire et décrit l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'année a été présenté lors du Conseil municipal du 27 mars 2022 et voté à l'unanimité.

Les dépenses de fonctionnement qui concernent la gestion courante de la commune se sont élevées à 161 463,34€ tandis que les recettes (principalement les impôts et les subventions) se montent à 195 186,93€.

Le résultat de l'exercice 2021 est donc bénéficiaire de 33 733,59€.

Répartition des dépenses et recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'année 2021 se sont élevées à 23 234,78€ et les recettes à 79 340,55€ auxquelles s'ajoutent un report de l'année 2020 de 11 717,94€.



Dépenses réalisées d'investissement

Libelle	Réalisé
Emprunts et dettes assimilées	8 859.19
Matériel roulant et de voiries	986.35
Installations et aménagements	4 645.56
Réseaux télécom bois Michel	6 381.55
Projet commercial/multiservices	1 728.00
Cuve récupération eau	170.85
Chemins ruraux	563.28
TOTAL GENERAL	23 334.78

Recettes réalisées d'investissement

Libelle	Réalisé
Solde d'exécution section d'investissement	11 717.94
FCTVA	5 992.46
Excédents de fonctionnement capitalisés	50 248.06
Subventions	23 100.03
TOTAL GENERAL	91 058.49



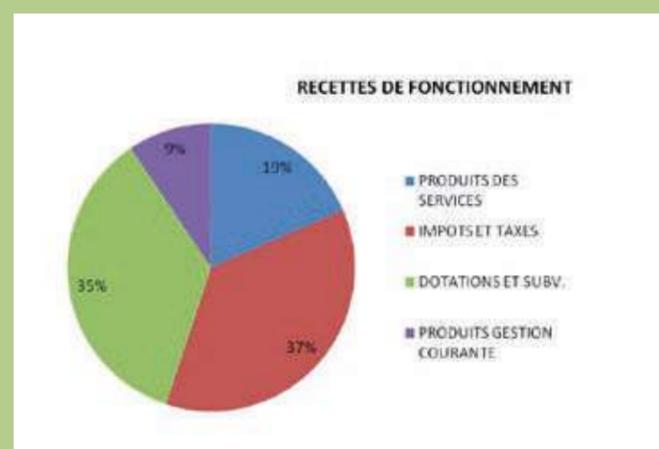
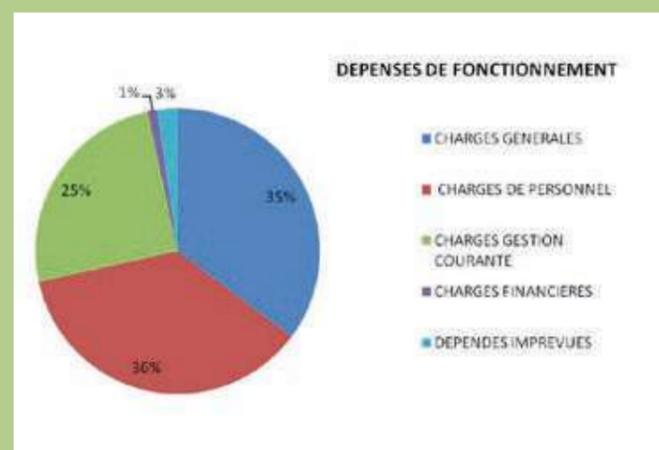
Le budget prévisionnel 2022

Il a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal du 27 mars 2022.

Le montant budgété des dépenses et des recettes de fonctionnement est de 257 107 €, très voisin du budget de 2021.

Les charges générales (68 800 €) qui comprennent les dépenses d'énergie sont prévues en hausse de 17 %, sachant qu'il est difficile dans le contexte actuel d'avoir des prévisions fiables.

Les charges de gestion courante (28 000 €) augmentent également significativement (64 %) en raison des subventions au syndicat de l'école maternelle et des écoles de Clergoux et de Saint-Pardoux-la-Croisille, et de la construction de la nouvelle caserne des pompiers d'Argentat-sur-Dordogne.



Si le montant des investissements est resté modeste en 2021, le montant prévu dans le budget 2022 est très significativement plus élevé, à savoir 594 250 €. Ce montant prévisionnel englobe plusieurs projets dont deux majeurs :

- Un restaurant multiservices, en prévision de la fermeture du restaurant actuellement ouvert dans notre commune. Après le rapport favorable de l'analyse économique et commerciale faite par la CCI de Brive du projet de restaurant multiservices, ont été arrêtées les modalités prévisionnelles de financement de ce projet pour un budget prévu de 337 000 €, important en terme d'investissement mais vital pour l'activité de la commune : 269 600 € de subventions demandées et 67 404 € de participation de la commune.
- La rénovation du logement de La Poste pour 82 000 € avec 60 200 € d'aides demandées et une participation prévue pour la commune de 21 800 €.

Le contexte d'augmentation significative des dépenses d'énergie, la nécessité de finir d'isoler la mairie, de repenser le mode de chauffage actuel, feront aussi partie des choix qui devront être faits.

État de la dette

Les emprunts actuels concernent les investissements réalisés en 2012 et 2014 (rénovations de logements essentiellement).

L'encours de dette détenu au 31 décembre 2021 est de 31 293,18 € et ces emprunts seront complètement remboursés en 2026.

Un nouvel emprunt destiné à financer les investissements liés aux économies d'énergie (bâtiment de la mairie), au projet de construction d'un bâtiment commercial multiservices

(dont un restaurant) et à la rénovation du bâtiment de La Poste a été négocié en début d'année après une négociation avec plusieurs banques.

Il s'élève à 150 000 € et son taux, exceptionnellement bas, est de 0,85 %. Ce prêt est d'une durée de 15 ans et il peut être remboursé partiellement par anticipation. Il a été approuvé à l'unanimité lors du Conseil municipal du 9 avril 2022.



Travaux

Enfouissement des réseaux

Comme nous vous l'avions précédemment communiqué, le chantier d'enfouissement des réseaux et de réfection de la rue du Bois Michel au Peuch touche à sa fin.

Il y a quelques mois, nous avons mis autour de la table la Fédération départementale d'électrification de la Corrèze et Tulle Agglo et avons ajouté à la liste des conviés le Syndicat des Eaux des Deux Vallées. Objectif : que l'ensemble des travaux se coordonnent le mieux possible. Clairement, ça n'a pas toujours été simple mais, avec ténacité, les planètes finissent par s'aligner. Nous remercions l'ensemble des riverains pour leur bienveillance lors de chacune des étapes et aléas des travaux.

Le quartier dispose maintenant d'un revêtement routier en enrobé, d'une nouvelle collecte des eaux pluviales, des lignes électriques et télécom enterrées jusqu'aux habitations, d'un réseau d'eau potable neuf et interconnecté en cas de panne d'un des châteaux d'eau ainsi que d'un nouvel éclairage moins gourmand en énergie et réduisant la pollution lumineuse (*luminaire LED vers le sol*) commandé par une horloge s'adaptant aux saisons.

Nous vous en souhaitons un bel usage.

Création d'un Colombarium

Un jardin du souvenir, 2 lots de 3 cases, un banc en granit rose viennent de faire leur entrée dans le cimetière. Cette création a été décidée par les membres du Conseil municipal et répond à une demande croissante d'urnes funéraires.

Après consultation de plusieurs entreprises, c'est la Graniterie Corrézienne qui a été retenue pour réaliser les travaux.

Rappel des tarifs votés en Conseil municipal: la concession du colombarium est de 500€ pour 30 ans, 250€ pour le renouvellement et 50€ pour la dispersion des cendres dans le jardin souvenir.



Voirie

En collaboration avec Tulle Agglo et le Conseil départemental, nous préparons les prochains investissements sur nos routes et rues de notre commune. La réfection des voiries est priorisée en fonction de leur état et de leur usage (*et des budgets alloués par les deux collectivités!*). Une des premières qui bénéficiera de gros travaux d'entretien sera la voie communale reliant Le Liac au carrefour entre Rouffy et Graffeuille.

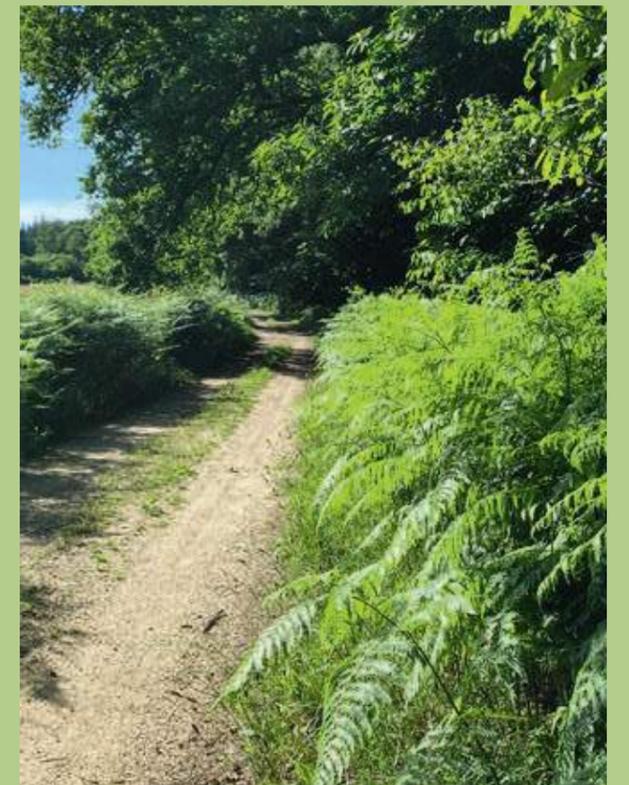
Aménagement

La route Blanche fait peau neuve

La traversée de la route blanche commençait à devenir chaotique et le chemin de Rouillère était peu praticable sans se mouiller les pieds. Grâce à la location d'une mini pelle et à la compétence de notre agent communal, ces deux chemins ont pu être remis en état.

Comme il restait encore du temps avec la location de la mini pelle, le chemin du Bourland et au Chassang ont eux aussi eu droit à un petit relookage.

Merci à ceux qui ont pu aider et à ceux qui ont participé en prêtant du matériel.





Patrimoine

Nettoyage de la fontaine des Vergnes

Afin de valoriser une partie du patrimoine de la commune, trois de vos élus ont mis la main à la pâte et ont nettoyé la fontaine des Vergnes.

N'hésitez pas à aller y faire un saut, elle héberge toute une faune intéressante. Merci à tous ceux qui ont pu aider.



Animation

Territoire en concert

Le samedi 4 Juin à 20h, Champagnac-la-Prune a accueilli les élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle ainsi que leurs professeurs pour un récital donné dans le cadre de Territoire en concert.

En 2017, déjà, notre commune avait ainsi reçu

un concert de violoncelles dans notre église. Cette fois, ce fut le tour du piano d'être à l'honneur, les concertistes ayant apporté avec eux un piano demi-queue, ainsi que des instruments d'accompagnement: guitare électrique et percussions.



Dans une ambiance conviviale, les jeunes musiciennes et musiciens se sont succédés pour interpréter des morceaux du répertoire classique ainsi que du rock et de la variété.

Ce fut un succès. Le concert eut lieu devant une salle polyvalente comble et toutes les chaises disponibles ayant été occupées, les derniers arrivés ont dû écouter la musique depuis l'extérieur!

Fort heureusement, l'orage a eu des délicatesses de mélomane, puisqu'il a su attendre que le final du Carnaval des Animaux de Camille Saint-Saëns termine le concert sur une virtuose interprétation à quatre mains, et qu'une ovation méritée ait salué la prestation de tous les jeunes concertistes pour finalement s'inviter lui aussi à cette belle soirée!

Environnement

Rempoissonnement de l'étang de la Gane

Suite à la vidange de l'étang de la Gane de l'automne dernier, un rempoissonnement important (200kg de carpes, 150kg de gardons et 70kg de tanches) a été effectué en début de printemps. Pour compléter cela, un lâcher de truites a été réalisé et devrait permettre de faire de belles parties de pêche tout au long de cette saison.



Cadre de vie

100% Fibre

Vous êtes nombreux à être passés à la fibre! Plus de 55 habitations rien que pour Champagnac-la-Prune.

Si, pour la plupart, cela s'est déroulé sans encombre, quelques-uns ont rencontré des difficultés (*techniciens ne trouvant pas la boîte de branchement, gaine des réseaux publics bouchée...*). Alors nous avons mis de l'huile dans les rouages et utilisé les bons leviers pour vous permettre à tous d'être connectés au très haut débit. Donc, en cas de problématiques spécifiques au réseau communal, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le raccordement est sans frais pour l'utilisateur.

Il est rare que la gratuité dure éternellement. Réfléchissez sans tarder! Pour toutes questions et informations, rendez-vous sur le site de NATHD nathd.fr ou contactez NATHD par téléphone 0806 806 006 (*service gratuit + prix appel*).

En cas de chantier à proximité des lignes aériennes (*débardage forestier, grutage de construction...*), sachez qu'il est possible de demander la dépose/repose de la fibre optique gratuitement. Cela peut faciliter et sécuriser les opérations de manutention. Quelques semaines avant l'opération, vous pouvez, si besoin, contacter la mairie avec le lieu et la période concernés.

À savoir

Évolution de l'organisation au sein de la commune

Lors du Conseil municipal en date du 23/04/2022, l'organisation en commission a laissé place à des groupes de travail définis comme suit:

	Pilote
Finances et budget / Développement économique	Jacques BOMBAL
Aménagement de la commune / Patrimoine	Jean-Paul CHATAUR
Eau / Assainissement / Travaux / Voirie / Électrification	Grégoire NAVEZ
Environnement / Écologie	Michel DUBOIS
École / Jeunesse / Animation / Social	Sandra FAUCHER
Communication	Lionel MARTY

Inscription sur le registre communal des personnes vulnérables ou isolées

Ce registre permet aux personnes âgées et/ou handicapées inscrites, d'être contactées, en cas de canicule, de grand froid et en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

L'inscription sur ce registre est volontaire et peut être effectuée par une personne tierce comme un enfant ou un aidant. L'inscription au registre communal des personnes vulnérables ou isolées est facultative.

Pour vous inscrire, veuillez contacter la mairie au 05 55 29 14 61.

Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique

Dans le cadre de la simplification des relations entre l'administration et les citoyens, il est possible depuis le 1^{er} janvier 2022 pour les usagers de saisir l'administration par voie électronique concernant les dossiers d'urbanisme.

Ainsi vous pouvez envoyer vos dossiers de déclarations préalables, de permis de construire /d'aménager/de démolir ou certificats d'urbanisme informatifs et opérationnels par mail à mairiechampagnaclaprune@orange.fr

Ceci n'est pas une obligation, le dépôt en version papier par courrier ou dépôt en mairie est toujours possible!

La Maison France Services

Le mardi 28 Juin a eu lieu l'inauguration de la Maison France Services d'Espagnac.

Cette maison rassemblera en un même lieu tous les services publics ainsi qu'une aide informatique pour utiliser les services numériques et contribuer à résorber la fracture numérique. Une bibliothèque complète l'offre.

Si cet espace est implanté à Espagnac, les habitants de Champagnac-la-Prune sont bien sûr invités à venir l'utiliser. Alors n'attendez plus, présentez-vous ponctuellement ou prenez rendez-vous au 05 55 29 23 76 ou par mail espagnac@france-services.gouv.fr.

Horaires d'ouverture :

lundi 14h30-16h / mardi jeudi vendredi 9h-12h et 13h30-16h / mercredi 9h-12h et 13h30-17h30 / samedi 10h-12h.



État civil

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Maigrot Martine et Jean-Claude, 12 les Vergnes.

Ils nous ont quittés

Serge OSMONT, le 9 décembre 2021, à Talence (85 ans).

Marie Madeleine GRÈZE, veuve Mas le 4 janvier 2022, à Tulle (90 ans).

Jean CHATAUR, le 2 février 2022, à Saint-Jean-des-Monts (78 ans).

André GRÈZE, le 22 février 2022, à Beaulieu-sur-Dordogne (85 ans).

Roland TREUIL, le 27 mars 2022, à Montluçon (80 ans).

Georges VEYSSIÈRE, le 13 avril 2022, à Brive-la-Gaillarde (95 ans).

Arlette CAYRE, le 16 avril 2022, à Bourges (82 ans).

Roger BROUSSE, le 20 avril 2022, à Tremblay-en-France (89 ans).

Pierre LAURENT, le 10 juin 2022, à Cannes (96 ans).

Quoi de neuf ?

... Du côté des écoles

École élémentaire de Clergoux

Classe de découvertes ODCV

Les 15 élèves de CM sont partis en classe de neige à Chamonix Mont-Blanc du 4 au 11 avril. Ils ont pu pratiquer le ski alpin bien sûr, mais aussi découvrir de superbes paysages (*massif du Mont-Blanc et la fameuse Mer de Glace*), appréhender la faune alpine sauvage, s'initier aux raquettes à neige ou encore prendre connaissance des risques et

des dangers en haute montagne (*avalanches, crevasses et séracs*).

Un séjour bien rempli qui remporte toujours autant de succès auprès des petits Corrèziens et qui sera partagé avec les familles et les élus lors d'une rétrospective préparée par les enfants le jeudi 7 juillet à l'école pour clôturer ensemble la fin de l'année scolaire.



Projet Usin'ART

Cette année, les élèves se sont engagés dans un projet d'éducation artistique et culturelle avec la plasticienne, Pascale GUÉRIN. Ils y ont consacré 8 séances pour un total de 25 heures. Il s'agit de la réalisation d'un grand triptyque associant volume et peinture autour de l'art industriel en référence au passé du lieu-dit « L'Usine ». Ce travail s'inscrit dans une véritable démarche artistique. En effet, il permet aux enfants de rencontrer et analyser des œuvres picturales et cinématographiques, de faire des croquis et des dessins préparatoires, d'assembler, de transformer, de composer avec les objets collectés et de mettre en couleurs la production finale.

Le vernissage de l'œuvre collective aura lieu le vendredi 1er juillet en présence des familles et des partenaires à « L'Usine » de Clergoux.

École élémentaire de Clergoux

Projet « École buissonnière en Marcigoux »

En collaboration avec la Maison de la Chasse et de Nature (Champaganc-la-Noaille), les enfants se sont impliqués dans un projet d'éducation à la nature. Tout au long de l'année, ils sont partis à la découverte de la faune sauvage locale, de la dispersion et de la colonisation du loup et du chamois lors de visites d'espaces dédiés, de balades sur le terrain ou encore de projection de films.



Association des Parents Élèves du RPI du Doustre

Pour sa douzième édition, Bernardino, en collaboration avec l'Association des Parents d'Élèves, a proposé à 17 enfants de 3 à 10 ans du RPI du Doustre et du Plateau des Étangs et des communes avoisinantes de s'initier, pour les plus jeunes, et de se perfectionner, pour les habitués, au cirque.

Au programme tous les matins pendant cinq jours: boule, fil, jonglage avec différents objets, échasses, pédalettes, diabolos, assiettes chinoises ou encore prendre de la hauteur au trapèze.

Cette activité a donné lieu à une représentation très applaudie par un public conquis où chaque apprenti circassien a pu montrer ses exploits dans un univers créatif et sécurisé. Le résultat était à la hauteur du plaisir des jeunes artistes.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.



... Du côté du Comité



Depuis la dernière édition du journal et grâce à la levée progressive des restrictions sanitaires, le Comité des fêtes « Ramène ta Prune » a enfin pu retrouver un peu d'activité.

Le mercredi 2 février, la Municipalité et le Comité des fêtes ont uni leurs forces pour débarrasser, nettoyer et ranger les locaux de rangement de la mairie et du comité.

Après une journée bien remplie, le comité a été récompensé par un agrandissement et un meilleur aménagement de ses locaux.



Le samedi 5 février, le comité a proposé aux villageois une formation aux « gestes qui sauvent ».

Cette formation de 2 heures, très appréciée par les 14 participants, s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par le Comité des fêtes.

Le vendredi 15 avril, un concours de belote a revu le jour à Champagnac. Malgré la bonne ambiance régnante, on peut déplorer une participation décevante de vingt équipes seulement. Le Comité espère faire mieux lors de son prochain concours le 10 septembre.

« Ramène ta prune » a organisé le samedi 30 avril son deuxième troc aux graines et aux plants.

Une dizaine de participants ont joué le jeu en proposant divers plants et graines issus de leur jardin.

L'association « Les jardiniers du Puy Mézières », invitée du Comité, ont enthousiasmé les participants et visiteurs, tant par leur ban de plants et graines, leur collection de haricots et surtout, leur présentation vidéo « jardiner autrement » qui a réuni une trentaine de personnes.

Bientôt paraîtra la deuxième lettre d'informations du Comité des fêtes, qui vous donnera encore plus de détails sur ses activités passées et à venir.



Brèves champrunoises

Commémorations

Comme chaque année, la Municipalité organisait les commémorations de l'Armistice du 11 novembre et du 8 mai, au monument aux morts. Ces cérémonies rendaient hommage à tous les morts pour la France, en tout temps, qu'ils soient militaires ou civils. Un public fidèle composé d'enfants et d'adultes était venu assister à ces commémorations.



Téléthon 2021

Organisé et financé conjointement par les communes de Champagnac-la-Prune, Gumond et La Roche Canillac, le désormais traditionnel repas du Téléthon s'est déroulé, à Champagnac-la-Prune, le samedi 27 novembre dernier. Ce sont environ 60 convives qui ont participé à cette manifestation dans une ambiance très chaleureuse. Les recettes de ce repas ont été entièrement versées à l'AMF Téléthon.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis ce moment de convivialité, notamment tous les partenaires locaux pour leur contribution et les bénévoles du Comité des Fêtes «Ramène ta Prune» pour la préparation du repas et le service.



Concours de photos pour le site internet

Comme évoqué dans le précédent bulletin d'informations de la commune, le site internet de Champagnac-la-Prune est en cours d'élaboration. Nous faisons de nouveau appel à vous pour récolter des photos reflétant notre bourg et nos villages.

Donc si vous aimez faire des photos et si vous souhaitez les partager, alors nous vous proposons un petit concours :

« La plus belle photo, pour gagner un resto ».

10 photos maximum par concurrent en version argentique ou numérique.

Pour ces dernières, quelques précisions sur

leur résolution : 200 points par pouce et en gif.

Les photos auront pour thème :

Champagnac-la-Prune, sa nature, son patrimoine, sa faune, sa flore...

Les photos ne pourront pas comporter de personnes identifiables.

Une commission de cinq personnes se réunira pour départager les concurrents.

Le gagnant remportera un repas dans un restaurant local pour 2 personnes.

Date limite de remise des photos :

le 31 octobre 2022.



Four du Theil

Cela fait presque deux ans maintenant que se tient chaque troisième week-end du mois, au village du Theil, une journée de pains organisée à l'initiative de quelques habitants.

Chacun et chacune est le bienvenu pour venir partager ce moment de convivialité entre voisins, amis, parents venus de toute part, pas besoin de savoir-faire du pain, on apprendra ensemble !

Voici quelques mots sur le déroulé des fournées.

La pâte que nous préparons en commun est faite au levain naturel. Elle nécessite un temps de pousse particulier qui varie notamment en fonction de la température. P1058517.JPG Ainsi, en hiver quand les températures sont basses, la pâte a besoin d'une nuit pour lever. Nous nous réunissons alors le samedi soir chez un habitant de Champagnac qui nous accueille pour le pétrissage. Le lendemain, un groupe s'occupe de la mise en route du feu dans le four du Theil, tandis qu'un autre se retrouve pour le dégazage de la pâte et le façonnage des pâtons. L'enfournage a lieu en fin de matinée.

Durant l'été par contre, il fait suffisamment chaud pour que la pâte lève en quelques heures. Nous nous réunissons alors le dimanche matin, vers 8 heures, directement devant le four pour pétrir dans les maies (= *pétrins traditionnels en bois*) et enfourner vers 13 ou 14 heures.

Nous avons pris l'habitude, selon les envies, le nombre de participants et la météo, de faire une tournée de pizzas avant l'enfournage des pains ou de prendre un repas en commun après le défournage. C'est l'occasion aussi,



pour tous ceux qui le souhaitent, d'apporter quiches, tartes, gratins, gâteaux à faire cuire dans le four. On peut également profiter de la chaleur résiduelle les jours suivants la fournée pour venir sécher légumes, champignons, plantes en tout genre...

Vous pouvez vous joindre à nous de la façon qui vous convient :

- préparez la pâte à pain chez vous et apportez-la le dimanche vers 11h, nous la ferons cuire ;
- venez au pétrissage (*du samedi soir ou du dimanche matin selon la saison !*) avec votre farine pour préparer votre pain avec nous ;
- sinon, "venez comme vous êtes", le dimanche, voir le déroulé des opérations et prendre un verre avec nous !

Une affiche au panneau du bourg sera mise en place pour rappel des dates ainsi que chez notre épicière Anne-Marie.

Nous vous attendons toujours plus nombreux !

Renseignements complémentaires

auprès de Anne (06.27.04.80.55) ou Aurore (06.51.06.42.22).

Agenda des manifestations

Juillet

Samedi 23 juillet à partir de 7h30 :

Fête d'été organisée par le Comité des fêtes « Ramène ta Prune »

Août

Dimanche 28 août à partir de 7h :

3^{ème} édition de La Champrunoise organisée par le Comité des fêtes « Ramène ta Prune »

Samedi 22 août à 14h :

concours de belote organisé par le Comité des Fêtes « Ramène ta Prune »
salle polyvalente de Champagnac-la-Prune

Septembre

Dimanche 4 septembre à 12h :

Repas champêtre organisé et offert par la Municipalité (*salle polyvalente*)

Samedi 10 septembre à 20h30 :

Concours de belote organisé par le Comité des fêtes « Ramène ta Prune »

Dimanche 25 septembre à 12h :

Fête votive organisée par le Comité des fêtes « Ramène ta Prune » (*salle polyvalente*)





Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

lundi de 14h à 17h

jeudi de 14h à 17h

samedi de 10h à 12h

PERMANENCE de vos élus les samedis de 10h à 12h

📍 : Mairie de Champagnac-la-Prune 6 Grand'Rue 19320 CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

☎ : 05 55 29 14 61

✉ : mairiechampagnaclaprune@orange.fr

